



# **PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE du vendredi 27 janvier 2017**

## **Sommaire :**

### **Rapport moral**

- Les cours
- Communication et développement numérique

### **Rapport financier**

- Bilan
- Compte de résultat

### **Rapport sportif**

- Évolution de la pratique
- Compétitions officielles
- Rencontres amicales
- Sport adapté
- Arbitres et commissaires sportifs
- Stages

Début de séance : 8H00

## **1/ RAPPORT MORAL**

**Le club de Judo et Jujitsu de Vertou, qui a maintenant 47 ans d'existence fonctionne avec un effectif d'environ 190 licencié(e)s à ce jour, âgés de 5 à 78 ans, dont un gros bataillon de jeunes et néanmoins un noyau d'adultes que nous retrouvons en judo mais aussi en Jujitsu où l'âge minimum de recrutement est de l'ordre de 15 ans.**

### **Les cours**

**Ils sont répartis sur 9 cours différents.**

**Ces cours sont assurés en principe par les 4 professeurs Diplômés d'Etat habituels, tous les quatre ceintures noires 3ème dan :**

**Jean, bénévole,**

**Roland, Stéphanie et Yves salariés (dans l'ordre d'arrivée au club)**

**Quand cela est possible et s'il y a des volontaires, ces professeurs peuvent être assistés par d'autres licenciés, les ceintures marrons et noires au Jujitsu, et, chez les jeunes, par tous ceux/celles qui souhaitent venir tâter le terrain de l'autre côté de la barrière.**

**De même, le fonctionnement du club est facilité par l'implication occasionnelle de parents qui apportent leurs idées et leurs talents. Les nouveaux placards sont bien rangés, les kimonos de l'armoire sont propres.**

**Nous avons particulièrement apprécié la mobilisation de parents et enfants pour le bon déroulement du premier tournoi du club cette année. Nous avons même dû refuser quelques candidatures, étant déjà suffisamment nombreux. L'occasion nous est donnée de vous renouveler nos remerciements pour votre mobilisation qui a largement contribué à la pleine réussite de cette rencontre amicale qui nous a décidé à renouveler cette expérience en 2017.**

### **Communication et développement numérique**

**Ceci amène à signaler un point : nous essayons depuis 2-3 ans de faciliter le contact avec les adhérent(e)s par l'utilisation systématique de mails. Il ne s'agit pas d'oublier les gens qui n'ont pas d'adresse Internet, mais plus de 95% des adhérent(e)s ont fourni une adresse. Ceci doit permettre un échange et une diffusion plus rapide des informations avec vous. De même pour les membres du bureau, notre travail ne se limite pas aux réunions mensuelles puisque nous échangeons en permanence par mails ainsi qu'aux différents cours.**

**Comme vous avez pu le remarquer le site internet du club ([www.jcvertou.fr](http://www.jcvertou.fr)) a été remis en service et est désormais alimenté et maintenu toutes les semaines par le meilleur**

webmaster de tous les temps, j'ai nommé Eric Racineux ! C'est d'ailleurs ce même homme fêru d'informatique qui anime la page Facebook (Judo Club Vertou) comptant aujourd'hui 70 mentions "j'aime" (ce qui est bien mais que nous pouvons améliorer ⇒ à vos clics !) Nous nous réjouissons de ces deux nouveaux modes de communication qui nous permettent de nouer des liens avec d'autres acteurs, (clubs, entraîneurs, Dojo Herblinois, Maxime Chaigneau) et de diffuser de l'information aux adhérents mais aussi à leurs familles et amis !

## 2/ RAPPORT FINANCIER

Etat imprimé le : 23/01/2017

BILAN au 31-06-2015									
ACTIF	2014			2015	Ecart (2014/2015)	PASSIF	2014	2015	Ecart (2014/2015)
	Valeur d'acquisition	Amortissements	Valeur nette						
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>			
Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds associés	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles (matériel et mobilier)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	Fonds Associés sans droit de reprise	0,00	0,00	0,00
Immobilisations financières (titres et dépôts de garantie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	dont sub-d'invest à des tiers rattachables par l'Etat	0,00	0,00	0,00
						Autres	0,00	0,00	0,00
						Report à nouveau	34 773,09	22 287,54	11 730,96
						Résultat de l'exercice	-1 740,28	0 629,63	-2 409,00
						Autres fonds associés	0,00	0,00	0,00
						dont sub-d'invest à des tiers non rattachables par l'Etat	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>33 032,81</b>	<b>23 917,17</b>	<b>9 115,64</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	0,00	0,00	0,00
Titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Factures et comptes reçus sur commande	0,00		0,00	0,00	0,00	<b>FONDS DÉPOSÉS</b>			
Créances clients	0 510,30		0 510,00	0,00	0 510,00	sur investissements de rattachement	0,00	0,00	0,00
Aides d'urgence	0,00		0,00	0,00	0,00	sur autres ressources	0,00	0,00	0,00
Etat subvention à recevoir	0,00		0,00	0,00	0,00	<b>DETTES</b>			
Valuers restituer à placement	0,00		0,00	0,00	0,00	Emprunts et dettes associatives plus d'un an	0,00	0,00	0,00
Dépouilles (autres que caisses)	28 416,72		28 416,72	28 720,29	-303,57	Emprunts et dettes financières à moins d'un an	0,00	0,00	0,00
Caisse	44,90		44,90	0,00	44,90	Autres et comptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00	0,00
						Fournisseurs et comptes rattachés	844,78	83,46	861,63
						Autres	1 125,34	0,00	1 125,34
<b>TOTAL II</b>	<b>34 780,67</b>	<b>0,00</b>	<b>34 780,67</b>	<b>28 720,29</b>	<b>6 060,38</b>	<b>TOTAL III</b>	<b>1 770,12</b>	<b>83,46</b>	<b>1 486,67</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION ACTIF</b>						<b>COMPTES DE REGULARISATION PASSIF</b>			
Charges constatées d'avance	0,00		0,00	0,00	0,00	Produits constatés d'avance	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL III</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>TOTAL IV</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>34 780,67</b>	<b>0,00</b>	<b>34 780,67</b>	<b>28 720,29</b>	<b>6 060,38</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>34 780,67</b>	<b>23 720,29</b>	<b>6 060,38</b>

COMPTE DE RESULTAT 2016			
PRODUITS D'EXPLOITATION	AU 31-déc/2016	AU 31-déc/2015	Ecart (2016/2015)
<b>Ventes de produits finis, prestations de service et marchandises (70)</b>	791,25	1 426,95	-635,70
Dont :			
- Ventes de produits finis (matériel, équipement)	234,25	0,00	234,25
- Vente de prestations de services (manifestations)	320,00	702,00	-382,00
- Vente de marchandises (buvette)	237,00	724,95	-487,95
<b>Production stockée et immobilisée (71 et 72)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Subventions d'exploitation (74)</b>	4 469,00	4 132,00	337,00
Dont :			
- Etat	0,00	0,00	0,00
- Régionale	0,00	0,00	0,00
- Départementale	0,00	0,00	0,00
- Communale	4 469,00	4 132,00	337,00
- Autres (préciser)	0,00	0,00	0,00
<b>Autres produits de gestion courante (75)</b>	23 882,00	24 357,00	-475,00
Dont :			
- Cotisations des adhérents	23 382,00	24 357,00	-975,00
- Produits divers de gestion courante (dons...)	500,00	0,00	500,00
<b>Reprises sur amortissements et provisions (781)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>Transfert de charges (791)</b>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>29 142,25</b>	<b>29 915,95</b>	<b>-773,70</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	AU 31-déc/2016	AU 31-déc/2015	Ecart (2016/2015)
<b>Achats matières premières et marchandises</b>	1 605,53	509,18	1 096,35
<b>Services extérieurs</b>	254,00	129,66	124,34
Dont :			
- Sous-traitance	170,00	0,00	170,00
- Locations et charges	60,00	28,66	31,34
- Entretien, réparations et maintenance	0,00	0,00	0,00
- Primes d'assurances	0,00	91,00	-91,00
- Etudes, documentations, séminaires, conférences	24,00	10,00	14,00
<b>Autres services extérieurs</b>	1 640,67	737,77	902,90
Dont :			
- Personnel extérieur à l'association	0,00	0,00	0,00
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	149,20	27,90	121,30
- Publicité, relations publiques	0,00	0,00	0,00
- Transports de biens et de personnes	0,00	0,00	0,00
- Déplacements	591,76	300,00	291,76
- Réceptions	793,74	255,93	537,81
- Frais postaux et frais de télécommunication	35,90	17,94	17,96
- Services bancaires et assimilés	10,00	36,00	-26,00
- Cotisations diverses (économiques)	0,00	100,00	-100,00
<b>Impôts et taxes</b>	0,00	0,00	0,00
Dont :			
- Impôts et taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00
- Autres impôts et taxes (administration fiscale)	0,00	0,00	0,00
- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont SACEM)	0,00	0,00	0,00
<b>Charges de personnel</b>	18 766,48	18 728,79	37,69
- Rémunération du personnel	15 212,35	13 887,76	1 324,59
- Charges de sécurité sociale et de prévoyance	3 554,13	4 841,03	-1 286,90
<b>Autres charges courantes</b>	8 806,84	6 480,00	2 326,84
Dont :			
- Cotisations diverses (statutaires : licences)	7 338,60	6 480,00	858,60
<b>Dotations aux amortissements et provisions</b>	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL I</b>	<b>31 073,52</b>	<b>26 585,40</b>	<b>4 488,12</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1 931,27</b>	<b>3 330,55</b>	<b>-5 261,82</b>

Produits financiers	168,02	191,29	-23,27
Charges financières	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat financier</b>	<b>168,02</b>	<b>191,29</b>	<b>-23,27</b>
<b>Résultat courant</b>	<b>-1 763,25</b>	<b>3 521,84</b>	<b>-5 285,09</b>
Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
Dont :			
- Produits de cessions des éléments actif cédés (cpt 775)	0,00	0,00	0,00
- Quote-part des sub d'invest. virées au compte de résultat (compte 777)	0,00	0,00	0,00
Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
Dont :			
- Charges exceptionnelles sur opération de gestion	0,00	0,00	0,00
- Valeurs comptables des éléments d'actif cédés (compte 675)	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Impôt sur les sociétés	0,00	0,00	0,00
Report de ressources non utilisées des exercices antérieurs (+)	0,00	0,00	0,00
Engagement à réaliser sur ressources affectées (-)	0,00	0,00	0,00
<b>Résultat de l'exercice : déficit (-)</b>	<b>-1 763,25</b>	<b>3 521,84</b>	<b>-5 285,09</b>

Evaluation des contributions volontaires en nature			
<b>Produits</b>			
- Bénévolat	0,00	0,00	0,00
- Prestations en nature	0,00	0,00	0,00
- Dons en nature	0,00	0,00	0,00
<b>Total évaluation produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Charges</b>			
- Secours en nature	0,00	0,00	0,00
- Mise à disposition gratuites de biens et services	0,00	0,00	0,00
- Personnel bénévole	0,00	0,00	0,00
<b>Total évaluation charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

### 3/ RAPPORT SPORTIF

#### Evolution de la pratique des groupes:

Un constat s'impose : « il y a de plus en plus de personnes qui pratiquent en dehors des normes que nous proposons (jours, horaires) ».

La principale raison semble en être les «multi-activités», ainsi que le «rythme de vie des familles». Toujours est-il que cela ne simplifie pas l'action des enseignants, tout autant que les progrès des élèves. Et pour le «groupe adultes», il dispose d'une faiblesse en début de semaine (mardi), et d'une force en fin de semaine (vendredi).

A souligner, pour les collégiens, un nombre important de blessures (hors judo !) qui ne furent pas propices à la dynamique des groupes...

## Compétitions officielles

Pour ce qui est des résultats, les palmes du succès reviennent à :

**Minimes:** Lucas ETIENNE (1er du 44) ; sélection équipe de France. Sarah MOSTA (3ème du 44, et 2ème des PDL).

**Benjamins:** Alexis PANTALEON (5ème du 44), et région à suivre.

**Surtout, nos Poussins en Expression Technique :** (30 couples en concurrence du 44. seulement 4 places sur le podium ; 3 prises par Vertou). Le Club présentait 3 couples. Il est à noter que ni Roland ni Stéphanie ne les ont évalués (!).

**Mathis JAVELAUD, Alexis ROUFFINEAU, Sarah BONNIN, Lucas MOSTA, Ilian SHARIN, Owel BOURCY.**

**Nouvelles Ceintures Noires :**

**Des judokas travaillent sur le sujet : Vianney AUDRAIN (CN1), Teddy AUFRAI, Rémy RACINEUX, Daniel SALMON, Sarah MOSTA, Lucas BONNIN...**

**Arbitrage, Commissaires Sportifs :**

**Nous avons renforcé la formation dans ces domaines, avec un succès certain chez les benjamins/minimes. Au-delà, soulignons l'obtention de l'UV1 (pour la CN1) de Teddy AUFRAI.**

**Résultats de ce début de saison 2016/2017 :**

**Tournoi, fort bien réussi !**

**La Palme d'Or à Sarah MOSTA (minime 2) : Championne de Région, et participation au Championnat de France (!!!).**

## Rencontres amicales

**Au-delà des rencontres officielles évoquées par Roland, il est bon d'évoquer les rencontres amicales et le sport adapté.**

**Même avant l'organisation du tournoi vertavien, nous avons continué à recevoir des invitations de clubs amis pour des rencontres amicales. Nous y participons activement en fournissant commissaires sportifs et arbitres lorsque l'on nous sollicite. (6 rencontres annuelles en gros).**

## Sport adapté

**Nous nous sommes lancés l'an dernier dans une démarche vers le sport adapté, destiné en clair aux personnes handicapées. Notre première démarche test a été effectuée auprès de l'ESAT de Vertou.**

Ce fut un succès pour tous : le club, l'enseignant (Roland) et les pratiquants qui sont très satisfaits et ont reconduit leur inscription cette année. Ils sont 9, fidèles au poste tous les 15 jours.

Riches de cette expérience bénéfique, nous envisagerions (notez l'emploi du conditionnel) d'entamer de nouvelles démarches vers d'autres instituts.

## Arbitres et commissaires sportifs

Comme une grande majorité de clubs, nous souffrons d'un manque récurrent dans ces domaines. Nous réussissons à former des commissaires sportifs (Léo, Alex...) et plusieurs d'entre eux sont même agréés comme commissaires régionaux, mais le rythme des études les amène à quitter Vertou, suivant leurs obligations scolaires et universitaires.

Il faut donc perpétuellement recommencer.

Le problème est encore plus critique pour les arbitres. Nous n'en avons plus aucun, car ils sont à Bordeaux, à Rennes, à Paris etc. Là aussi, la formation à donner est permanente et les volontaires ne se précipitent pas. L'arbitrage est pourtant un aspect capital et passionnant de la pratique du judo ! Daniel Salmon ou Patrick Boucher vous en parleront pendant des heures avec enthousiasme !

## Les stages

Depuis 1 an et demi, le club fait régulièrement venir des intervenants très compétents comme Gwen Leroy (5eme dan), Maxime Chaigneau (préparateur sportif et judoka émérite !), Florian Chaulou ou plus récemment Jean Cabaret pour un stage départemental qui a rassemblé plus de 30 personnes un dimanche matin ! Ces stages sont l'occasion d'apporter de la nouveauté aux pratiquants du JC VERTOU mais aussi de s'ouvrir aux autres clubs et d'échanger sur la pratique de notre sport.


Nous avons aussi eu récemment l'occasion d'aller pratiquer au JC Beaulieu et au Shin Dojo de St Herblain où l'accueil et la qualité de l'enseignement ont été très appréciés par les vertaviens qui avaient fait le déplacement ! Rencontres à refaire très vite ! Et pourquoi ne pas inviter ces clubs à nos cours... ?

Fin de séance : 21H15


N'ayant pas atteint le quorum, les rapports moral, sportif et financier n'ont pas pu être votés.

En conséquence de quoi, le Président convoque une Assemblée Générale Extraordinaire le 4 février 2017.

Président

4 Feb 2017 

Secrétaire

  
4-2-17

04/02/2017  
Trésorier







## PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE en date du 4 février 2017

Début de séance : 10H00

Les rapports moral, financier et sportif de l'AG du 27 janvier dernier sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes (voir feuille d'émargement jointe).

L'ensemble des membres du Conseil d'Administration démissionne.

Un appel à candidatures est lancé.

L'assemblée Générale Extraordinaire vote l'entrée de l'ensemble des membres du CA qui se présentent, à savoir :

Jean Trébern

Teddy Aufrai

Patrick Huet

Laurent Fournier

Vianney Audrain

Eric Racinaux

Daniel Salmon

Fin de séance : 11H00

11 Mars 2017

Président

Secrétaire

11-3-17

Trésorier

  
11/03/17



Feuille d'émargement AG extraordinaire du 04 février 2017

Nom / prénom	adresse	pouvoir	signature
HUET PATRICK	6, le bd chemin		
FOURNIER LAUREN	288 rue de la meunerie		
FREZARD JEAN	5 rue de Courmayeur		
SALMON DANIEL	34 rue Faubricière 44120 Vertou		
RAFFINEUR ERIC	19b rue de la Bataille		
ANDRÉAN VIANEY		Daniel Salmon	
AUFFRÉY TEDDY		Jean Tassin	
HILLET MARCEL	111 rue de la Chapelle 44120 Vertou		
HILLET CHARLES			
FRANÇOIS STÉPHANE	28, rue Pasteur 44340 Bouguenais		
PASCOUR JOEL	18, rue Dantès-Rébeval		
DEVIAUD YVES	Plan de l'Arbousier 44120 Vertou		
SALHAN MAURICE	34 rue Faubricière 44120 Vertou		